

Demande d'admissibilité au transport en commun pour les clients de 65 ans et plus en vertu du programme d'aide.

Nom

Prénom

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

Adresse

App.

Ville

Code postal

Téléphone

Numéro de carte OPUS valide pour la période couverte

Termes et conditions

Le titre de transport permet à l'utilisateur admissible, d'effectuer un nombre illimité de déplacements en transport régulier ou en transport adapté du Réseau de transport de Longueuil (RTL) durant les périodes hors-pointe suivantes, et ce, pour la période du :

Renouvellement (12 mois)

1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Période hors-pointe de jour : 9 h 00 à 15 h 29

Période hors-pointe de soir : 18 h 30 à 3 h 59

Et sans restrictions les samedis, dimanches et jours fériés, tels que décrétés par le RTL.

Preuve de résidence : Facture d'électricité : Avis cotisation impôts :
Facture de service public: Carte d'hôpital :
Compte de taxe municipale: Bail :
Autre: _____

DÉCLARATION

Par la signature apposée ci-dessous, je déclare que j'ai lu et que je consens aux termes et conditions.

Reconnaissance d'admissibilité :

Lorsque les exigences et conditions des articles 4.2 et 4.3 de l'entente sont remplies, l'admissibilité du demandeur est reconnue et le titre de transport spécifique à l'initiative lui est remboursé. Dans le cas contraire, la demande est refusée et le demandeur en est informé.

La reconnaissance de l'admissibilité est nulle et sans effet en cas de fraude ou si l'une des conditions n'est pas remplie, et dans un tel cas, la VILLE peut réclamer de ce demandeur la restitution du montant d'aide que la VILLE lui aura versé sans droit.

Signature du demandeur : _____ Date : _____

ou

Demande complétée par : _____ Date : _____

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Reconnaissance d'admissibilité du demandeur Admissibilité reconnue Admissibilité refusée

SIGNATURE REPRÉSENTANT : _____ DATE: _____